

## RÉTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS AU CANADA ATLANTIQUE

Comparativement au reste du Canada, la rétention des immigrants est faible dans la région de l'Atlantique. Cependant, les taux de rétention varient pour les populations de nouveaux arrivants.

Alors que le taux de rétention régionale sur cinq ans est inférieur à la moitié (44 %) pour les immigrants économiques, il est beaucoup plus élevé (79 %) pour les réfugiés.

Investir dans des programmes visant à soutenir l'intégration des personnes qui arrivent en tant que réfugiés pourrait avoir des avantages à long terme pour la croissance dans la région de l'Atlantique. De plus, le fait que la plupart des immigrants quittent le Canada atlantique suggère que la rétention est une question régionale plutôt que provinciale.

### QUELLES SONT LES DONNÉES?

Ces graphiques comparent les taux de rétention des nouveaux arrivants au Canada atlantique. Ils présentent des données combinées pour les provinces de l'Atlantique basées sur :

- **Catégorie d'admission.** Chaque graphique compare les taux de rétention pour deux catégories d'admission d'immigrants : les **immigrants économiques** et les **réfugiés**.
- **Rétention provinciale et régionale.** Les graphiques montrent deux types de rétention. Les figures 1 et 2 montrent les **taux de rétention provinciale** pour le Canada atlantique. La figure 1 montre le taux de rétention moyen combiné pour les provinces de l'Atlantique. La figure 2 montre le taux de rétention sur cinq ans pour chaque province. La rétention provinciale est le pourcentage de nouveaux arrivants qui restent dans leur province d'établissement d'origine (par exemple, les personnes admises au Nouveau-Brunswick qui continuent de vivre au Nouveau-Brunswick). La figure 3 montre le **taux de rétention régionale**. Ce taux comprend les nouveaux arrivants qui restent dans leur province d'établissement d'origine ainsi que ceux qui déménagent d'une province de l'Atlantique à une autre. Par exemple, il inclut les nouveaux arrivants qui avaient l'intention de vivre à l'Île-du-Prince-Édouard mais qui ont ensuite déménagé en Nouvelle-Écosse.
- **Année d'admission 2016.** Il s'agit de la cohorte la plus récente pour laquelle un taux de rétention sur cinq ans est disponible. Elle a été choisie pour fournir des données récentes tout en montrant comment la rétention évolue au fil du temps. Elle a également été choisie parce que le Canada atlantique a admis un grand nombre de réfugiés par rapport aux autres années (notamment, le Canada a admis de nombreux réfugiés syriens au cours de cette période).

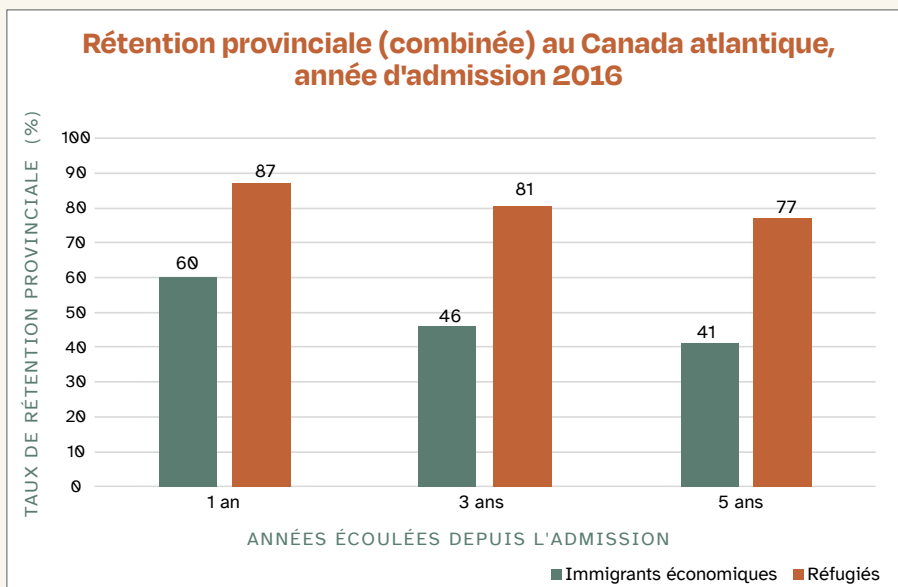


Figure 1: Rétention provinciale (combinée) au Canada atlantique. La rétention provinciale est le nombre de nouveaux arrivants qui restent dans leur province d'établissement d'origine.

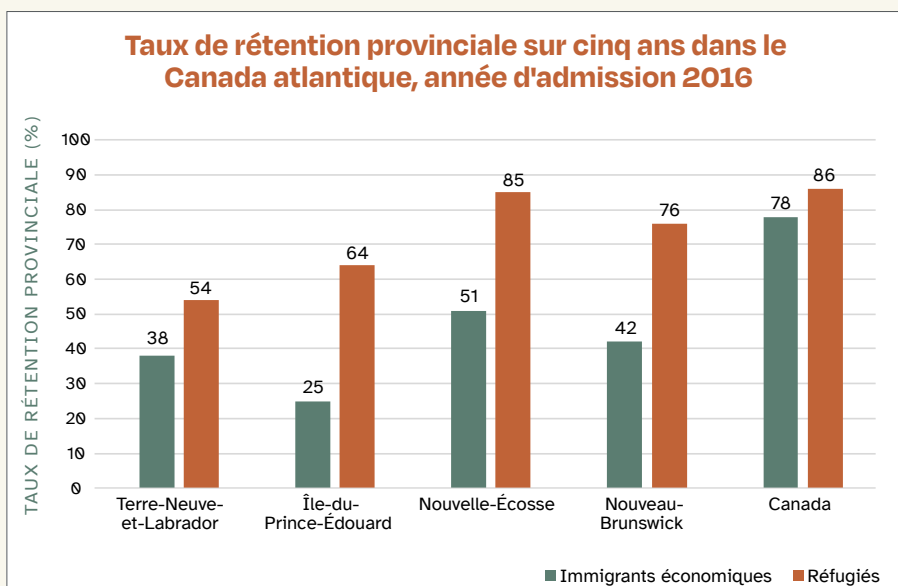


Figure 2: Rétention provinciale sur cinq ans dans les provinces de l'Atlantique et au Canada. La rétention provinciale est le nombre de nouveaux arrivants qui restent dans leur province d'établissement d'origine.

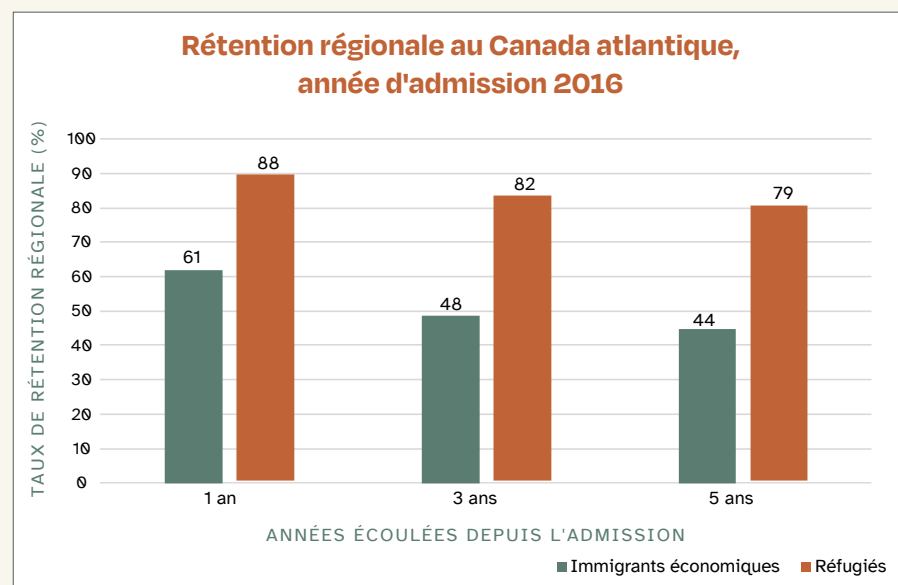


Figure 3: Rétention régionale au Canada atlantique. La rétention régionale comprend les nouveaux arrivants qui déménagent d'une province de l'Atlantique à une autre province de l'Atlantique.

## QUE DISENT LES DONNÉES?

- Comparativement au reste du pays, **le Canada atlantique a un faible taux de rétention. Le taux de rétention sur cinq ans pour tous les immigrants admis au Canada en 2016 est de 84 %**. Ce taux est considérablement plus faible en Nouvelle-Écosse (63 %), au Nouveau-Brunswick (56 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (46 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (31 %). L'Ontario (93 %), la Colombie-Britannique (87 %), l'Alberta (85 %) et le Québec (81 %) affichent les taux de rétention les plus élevés au pays. La rétention au Manitoba (64 %) et en Saskatchewan (58 %) est semblable à celle des provinces de l'Atlantique.
- Les nouveaux arrivants sont particulièrement susceptibles de quitter la région de l'Atlantique pour l'Ontario. Parmi tous les immigrants admis au Canada atlantique en 2016, **près du tiers (30 %) ont déménagé en Ontario après cinq ans**.
- Pour la période donnée, les **réfugiés sont plus susceptibles que les immigrants économiques de rester au Canada atlantique**. Après cinq ans, près de 4 réfugiés sur 5 (79 %) sont restés dans la région de l'Atlantique; parmi les immigrants économiques, moins de la moitié (44 %) sont restés. Bien que les taux de rétention spécifiques varient, cette tendance s'applique à d'autres périodes.
- La différence entre les taux de rétention provinciaux et régionaux est minime. Seulement 2 % environ des nouveaux arrivants qui quittent leur province d'origine déménagent dans une autre province de l'Atlantique. En d'autres termes, **lorsque les nouveaux arrivants quittent une province de l'Atlantique, ils ont tendance à quitter complètement la région**.

## QUE SIGNIFIENT LES DONNÉES POUR L'ÉTABLISSEMENT ET L'INTÉGRATION?

- Investir dans les services et les programmes destinés aux réfugiés peut avoir des avantages à long terme pour la croissance démographique et économique de la région de l'Atlantique**. Étant donné que les réfugiés sont plus susceptibles de rester dans leur province d'établissement d'origine, la région pourra bénéficier de leurs connaissances, de leur expérience et de leurs compétences. Les services pertinents comprennent le projet pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique, qui aide les réfugiés qualifiés à immigrer par le biais de programmes économiques, et le programme d'aide à la réinstallation, qui fournit un soutien financier et des services essentiels aux réfugiés. Parmi les autres services qui ont un impact sur les populations réfugiées figurent le soutien en matière de santé mentale et la prévention des crises, les cours de langue de base et les programmes destinés aux communautés marginalisées.
- La rétention est une question régionale, pas seulement provinciale. Les nouveaux arrivants se déplacent rarement entre les provinces de l'Atlantique; ils ont plutôt tendance à déménager vers d'autres régions du Canada et particulièrement vers l'Ontario. Cela témoigne de la **nécessité d'une coordination régionale accrue des fournisseurs de services dans les provinces de l'Atlantique**. La coordination peut impliquer des partenariats et une collaboration entre les industries, les employeurs, les gouvernements et d'autres parties prenantes. Les initiatives peuvent inclure une cartographie des services ou des employeurs; un partage de connaissances ou de pratiques au niveau régional; et une création de connaissances coordonnée dans les provinces de l'Atlantique.

**Références :** Les données originales proviennent de la Base de données longitudinales sur l'immigration de Statistique Canada. Les données ont été combinées pour Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

Statistique Canada. Tableau 43-10-0017-01 Migration interprovinciale des déclarants immigrants, selon l'année d'admission et l'année d'imposition, pour le Canada et les provinces

DOI : [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=4310001701&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=4310001701&request_locale=fr)

Financé par:

Funded by:



Immigration, Réfugiés  
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees  
and Citizenship Canada

**L'Association des agences au service des immigrants de la région atlantique**

2132B-6960 Rue Mumford, Halifax, N.-É. | 902-431-3203 | [araisa.ca](http://araisa.ca) | [info@araisa.ca](mailto:info@araisa.ca)